

Dépôt du Document de Référence 2018 Publication des informations financières du 1er trimestre 2019

ENGIE annonce la publication du Document de Référence 2018, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 20 mars 2019, sous le numéro D.19-0177.

Les documents suivants sont notamment intégrés dans le document de référence :

- le rapport financier annuel de l'exercice 2018 ;
- les éléments relatifs aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
- les informations requises au titre du descriptif du programme de rachat des actions.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse www.engie.com.

Des exemplaires du document de référence sont également disponibles au siège de la société, 1 place Samuel de Champlain à 92400 Courbevoie.

Par ailleurs, la publication des informations financières du premier trimestre 2019, initialement prévue le 17 mai 2019, est avancée au mardi 14 mai 2019.

A propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Pour répondre à l'urgence climatique, notre ambition est de devenir le leader mondial de la transition zéro carbone de nos clients, notamment les entreprises et les collectivités territoriales. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (renouvelables, gaz, services) pour proposer des solutions compétitives clés en main « as a service ».

Avec nos 160 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux.

Chiffre d'affaires en 2018 : 60,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Contact presse Groupe ENGIE :

Tél. France : +33 (0)1 44 22 24 35
Courrier électronique : engiepress@engie.com

